Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260528-CC_2026_97-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 22 mai, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Raymond BLOUET, Chrystel CAULET, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE, Paul MEURICE, Michel BARBE, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Christophe MARTINS, Delphine MONTREUIL, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Maëlle CROSSE (*jusqu'à 22h10, point 5.1*), Fabrice DALINO, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Renan PARTHENAY, Valérie PETITHOMME, Candide RICHOUX, Séverine BETHUEL, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS, Brigitte BERREE, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL.

Excusés avec pouvoir : Régine LEFEUVRE à Joseph THEBAULT, Thierry TILLARD à Frédéric DESSAUGE.

La séance est ouverte à 20h00.
Renan PARTHENAY est élu secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 30 puis 29 (*à partir de 22h10*)
Pouvoirs : 2
Votants : 32 puis 31 (*à partir de 22h10*)
Quorum : 17

RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ANIMATEUR SOCIOCULTUREL SENIORS

N° Délibération CC/2026/97

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de l'action sociale portée par l'EPCI, des actions d'animation socioculturelle sont mises en place. Différents modes d'intervention ont été expérimentées : animation d'activités, sorties, séjours (à l'étude), informations, actions de prévention, actions spécifiques en lien avec des partenaires...

La mise en place d'une programmation d'activités socioculturelles destinée aux séniors a rencontré un vif succès. Il est donc proposé de pérenniser l'expérimentation menée au cours des deux dernières années par la création d'un emploi permanent.

Il est rappelé que ce poste a pour mission d'élaborer une programmation territoriale d'animations en direction des personnes âgées de 70 ans et plus dans le cadre du projet social et pédagogique « animation séniors ».

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260528-CC_2026_97-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

En termes de rémunération, le traitement sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation.

Enfin, le régime indemnitaire instauré par la délibération sera applicable.

Cette création de poste fera l'objet d'une déclaration avec offre auprès du site Emploi Territorial.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu la Loi n°82-213 du 02.03.82 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L.1 à L.353-1, L.4, L.313-1, L.332-8 et L.332-14,
Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent afin de pouvoir recruter un agent pour mener à bien le projet de programmation territoriale d'animations en direction des séniors ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve la création d'un emploi permanent à temps complet (35/35ème) d'adjoint d'animation à compter du 1er septembre 2026 ;
- autorise que la rémunération soit fixée par référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation ;
- autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement ;
- autorise la modification du tableau des effectifs,
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,